

Suivre la
***bonne
voie***



EMERSON[™]

Code de conduite des employés

Septembre 2021

Les sept valeurs fondamentales d'Emerson



Guider nos opérations, se diriger vers le succès

Intégrité

Notre comportement irréprochable répond à des exigences d'honnêteté et d'éthique qui nous permettent d'établir des relations de confiance réciproques avec nos clients, nos fournisseurs et les collectivités.

Sécurité et qualité

Nous faisons preuve d'un engagement constant à l'égard des normes de sécurité et de qualité les plus strictes, tant pour nos clients que pour nous-mêmes.

Soutien à nos équipes

Notre volonté est d'attirer, de former et de fidéliser les personnes talentueuses au sein d'un environnement de travail favorisant l'intégration et l'épanouissement de tous.

À l'écoute des clients

Notre qualité d'écoute nous permet de comprendre parfaitement les besoins de nos clients et de leur fournir des solutions uniques qui garantiront leur succès.

Amélioration continue

Nous cherchons constamment à améliorer tous les aspects de notre activité, guidés par des indicateurs de performance, les avis exprimés et nos méthodes de travail rigoureuses.

Collaboration

Nous travaillons ensemble à l'échelle mondiale avec toutes les plates-formes, toutes les unités commerciales et toutes les fonctions pour exploiter pleinement notre expertise inégalée.

Innovation

Nous explorons avec passion de nouvelles technologies, de nouvelles capacités techniques et de nouvelles approches pour offrir à nos clients des résultats tangibles.

Sommaire



Message de notre directeur général	4	Traitement équitable	14
Code de conduite Emerson	5	Antitrust ou non-concurrence	14
Qu'est-ce que le Code de conduite ?	6	Opérations boursières avec des informations privilégiées	15
Que dois-je faire ?	6	Conformité aux lois du commerce international	15
Où le Code de conduite s'applique-t-il ?	6	Conformité aux lois en matière d'immigration	16
Comment le Code de conduite est-il développé et mis à jour ?	7	Utilisation des messages électroniques	17
Comment poser une question ou faire part de mes inquiétudes ?	7	Sécurité informatique	17
Que se passe-t-il lorsque je fais part d'une question ou d'une inquiétude ?	8	Confidentialité et protection des données	18
Politiques et recommandations spécifiques d'Emerson	9	Confidentialité et propriété intellectuelle	19
Offrir un cadeau ou toute chose de valeur et corruption	9	Protection et utilisation adéquate des actifs de la société	19
Accepter des cadeaux	10	S'exprimer au nom d'Emerson	20
Honnêteté des rapports financiers, notamment des notes de frais	11	Sécurité et santé	21
Conflits d'intérêts	12	Protection de l'environnement	21
Collecte d'informations sur la concurrence	13	Discrimination et harcèlement	21
		Diversité et égalité des chances	22
		Comment signaler une inquiétude ou un soupçon d'infraction éthique ?	23

Message de notre directeur général



Chez Emerson, nous sommes guidés par un objectif commun : nous favorisons l'innovation qui rend le monde plus sain, plus sûr, plus intelligent et plus durable. Dans le cadre de cet objectif, nous avons un engagement et une obligation envers l'ensemble de nos parties prenantes de bien faire les choses. C'est pourquoi l'Intégrité est l'une de nos valeurs fondamentales en tant qu'employés d'Emerson. Elle est essentielle à la culture de notre entreprise et à ses actions quotidiennes.

Notre Code de conduite et notre programme d'éthique et de conformité permettent à Emerson de s'assurer que tous les employés comprennent ce que l'on attend d'eux et qu'ils disposent des outils nécessaires pour placer l'intégrité au premier plan dans tous nos actes. L'intégrité s'applique à tous les niveaux de notre entreprise, jusqu'à nos plus hauts dirigeants. De plus, elle s'étend à notre engagement à agir de manière respectueuse de l'environnement et à créer un lieu de travail qui cultive le respect de la personne, interdit strictement la discrimination ou le harcèlement et favorise la diversité, l'équité et l'inclusion.

Chacun de nous doit faire ce qu'il faut pour mettre en pratique cet engagement.

- Consultez ce Code et engagez-vous à vous comporter, à prendre des décisions et à agir de manière à le respecter.
- En cas de doutes concernant des activités contraires à l'éthique ou illégales, parlez-en avec vos dirigeants.
- Et si vous avez des questions sur ce Code ou sur un comportement approprié, n'hésitez pas à poser des questions ou à demander des conseils.

Nous avons tous un rôle important à jouer pour garantir qu'Emerson représente les idéaux les plus élevés en matière d'éthique et d'intégrité - les uns pour les autres et pour les clients, les industries et les communautés que nous servons. Je vous remercie de votre engagement permanent à respecter cette norme.



*Lal Karsanbhai
Président et directeur général
Emerson*

Code de conduite Emerson



Principes directeurs pour les employés

Les politiques et recommandations spécifiques présentées ci-après peuvent être résumées en cinq principes de conduite éthique :



Tous les employés doivent être vigilants et faire part de toutes leurs inquiétudes.

- > Se conformer à la loi
- > Être honnête
- > Respecter autrui, nos clients et partenaires
- > Être loyal et protéger la réputation de la société
- > Veiller à ce que la sécurité et le respect de l'environnement guident vos décisions et vos actes

Qu'est-ce que le Code de conduite ?



L'intégrité est une valeur fondamentale pour Emerson. Les activités inappropriées ou illégales ne sont tolérées à aucun niveau et en aucun cas. Notre Code de conduite présente nos politiques d'entreprise et identifie des solutions d'aide pour nos employés afin qu'ils sachent à tout moment quelles mesures prendre ou vers qui se tourner en cas de question ou d'inquiétude.

Que dois-je faire ?

Tout d'abord, nous vous demandons de soutenir et de promouvoir intégralement notre engagement à respecter des pratiques commerciales éthiques. Dans ce cadre, veuillez lire et vous familiariser avec les politiques présentées dans le présent Code de conduite. En cas de question ou d'inquiétude, faites-en part à un des contacts indiqués à la fin de ce document.

Où le Code de conduite s'applique-t-il ?

Ce Code de conduite est un Code international qui définit les normes de base à suivre pendant la tenue de nos activités commerciales. Emerson exige que ses agents, directeurs et employés agissent à tout moment dans le respect des lois, règles et réglementations applicables à Emerson et ses opérations commerciales. Lorsque la législation locale est plus stricte, celle-ci prévaut. Ces règles et normes générales sont complétées par les législations et politiques locales afférentes à chaque unité commerciale d'Emerson. Lorsque le droit du travail et de l'emploi local est en désaccord avec le présent Code de conduite, ce seront les règles du travail, les contrats de travail et les législations locales qui définiront le comportement et les sanctions disciplinaires applicables aux employés. Dans ces cas particuliers, le présent Code n'a qu'un rôle consultatif.



Qu'est-ce que le Code de conduite ?



Tous ces éléments
composent un programme
d'éthique rigoureux et une
culture de la conformité
à Emerson.

Comment le Code de conduite est-il développé et mis à jour ?

Le Code de conduite est intégré au programme d'éthique et de conformité d'Emerson. Ce programme est conçu pour communiquer aux agents, directeurs, employés, fournisseurs et tierces parties agissant pour la société, quelles sont les attentes mondiales d'Emerson en termes de conduite personnelle et commerciale, et pour veiller au bon respect de ces attentes.

En plus du Code de conduite, ce programme garantit :

- Un leadership et un soutien de tous les niveaux de la direction
- Un personnel et des ressources adéquats pour veiller au bon déroulement du programme

- Une communication et une formation continues
- Des mécanismes régulateurs
- Une surveillance et des audits
- Des mesures adaptées en réponse aux problèmes et inquiétudes
- Aucune représaille pour avoir fait part de ses inquiétudes

Tous ces éléments composent un programme d'éthique rigoureux et une culture de la conformité à Emerson.

Comment poser une question ou faire part de mes inquiétudes ?

Si vous souhaitez poser une question ou faire part d'une inquiétude, veuillez contacter l'une des personnes ci-dessous ou bien la ligne d'assistance mondiale d'Emerson (par message sur le portail Internet ou bien par téléphone). Vous avez la possibilité de

choisir la méthode qui vous semble la plus efficace et qui vous met à l'aise.

- Votre superviseur ou responsable
- Un représentant du service des ressources humaines
- Le directeur de la conformité d'Emerson
- Un juriste Emerson
- La personne responsable de l'éthique de votre unité commerciale ou le directeur de l'éthique identifié sur le tableau d'affichage et dans les communications sur Internet
- La ligne d'assistance mondiale, soit par appel téléphonique au numéro indiqué dans les avis sur le tableau d'affichage des établissements Emerson, ou par message sur le portail Internet à l'adresse emersoncompliance.com

Vous pouvez rester anonyme si vous le souhaitez, mais il est important de fournir autant de faits, détails, noms de témoins et documents que possible.

Qu'est-ce que le Code de conduite ?



Que se passe-t-il lorsque je fais part d'une question ou d'une inquiétude ?

Lorsqu'un problème est soulevé, une enquête proportionnelle à la nature du problème est lancée. Si une conduite inappropriée ou tout autre problème est avéré, des mesures adaptées seront prises, notamment sous forme de formation, conseils, avertissement, ou licenciement. Tous les employés doivent coopérer lors des enquêtes. Toute tentative d'interférence avec les enquêtes, par intimidation des enquêteurs, dissimulation ou destruction de preuves, ou en obligeant une autre personne à le faire, sera considérée comme une infraction grave de notre Code de conduite et sera passible de sanctions disciplinaires conformément aux règles et législations locales, pouvant aller jusqu'au licenciement.

Les représailles suite au partage d'inquiétudes ou de soupçons d'infractions au programme ne sont pas tolérées.



**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**



Offrir un cadeau ou toute chose de valeur et corruption

L'offre de petits cadeaux pour entretenir une bonne relation est habituelle lors de la conduite d'affaires. Mais avant d'offrir le moindre petit cadeau à un client, renseignez-vous pour savoir ce qui est autorisé pour votre client et par la législation locale. Très souvent, il existe des politiques et lois strictes contre l'acceptation de tout cadeau ou chose de valeur, plus particulièrement pour les employés gouvernementaux. Veillez donc à bien comprendre la législation en vigueur, la culture et les politiques de nos clients avant d'offrir un cadeau.

L'offre de cadeaux ou de toute chose de valeur pour influencer une décision commerciale de manière inappropriée s'appelle de la corruption. Ce comportement est illégal. La définition

de corruption s'étend également aux actes tels qu'employer un membre de la famille d'un représentant du gouvernement en échange de ventes ou de quelque chose de valeur. Toute personne impliquée dans une affaire de corruption, ainsi que son employeur, est passible de poursuites civiles ou pénales et d'amendes importantes, voire d'emprisonnement. La corruption par le biais d'une tierce partie, comme un distributeur ou un agent, ne rend pas l'acte moins répréhensible ou acceptable. Une violation des lois anticorruption peut être avérée même si nous ne sommes ni à l'origine, ni ne connaissons l'existence de la corruption, mais que, selon les circonstances, nous aurions dû comprendre qu'une tierce partie (un distributeur par exemple) se livrait à des actes de corruption. Pour résumer, la corruption est toujours inacceptable pour Emerson et ses employés.



**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**



Si vous doutez de la légalité ou de l'adéquation d'un cadeau, veuillez demander conseil auprès de votre superviseur ou directeur de l'éthique.

La définition de cadeau acceptable peut varier fortement selon le contexte, il est donc important d'éviter de donner l'impression d'une conduite inappropriée. Emerson interdit de donner de l'argent liquide, des cartes-cadeaux ou bons d'achat, ou des cadeaux pouvant donner l'impression d'être généreux ou inappropriés selon le contexte. Si vous doutez de la légalité ou de l'adéquation d'un cadeau, veuillez demander conseil auprès de votre superviseur ou directeur de l'éthique.

Nous devons être particulièrement vigilants concernant les paiements de frais de déplacement pour les représentants officiels étrangers. Ce type de paiement doit être approuvé préalablement par un avocat d'Emerson. Ces paiements doivent être légaux et en lien direct avec la promotion, la démonstration, ou l'explication de produits ou services, ou l'exécution ou la réalisation d'un

contrat. Il existe également des méthodes et procédures spécifiques pour effectuer de tels paiements, ainsi que des limites déterminées pour certaines situations. Consultez impérativement un avocat d'Emerson avant d'accepter d'effectuer ce genre de paiement.

Accepter des cadeaux

Les principes d'acceptation de cadeaux sont identiques à ceux de l'offre. Demander ou accepter de l'argent, des cadeaux ou toute autre chose de valeur en contrepartie d'un échange commercial avec un fournisseur, un représentant commercial ou un distributeur, ou tout autre échange inapproprié de valeur, est considéré comme un dessous-de-table, ou pot-de-vin du point de vue du fournisseur. L'acceptation de petits cadeaux uniquement destinés à entretenir une bonne relation est acceptable.

Toutefois, Emerson ne tolère en aucun cas que ses employés sollicitent ou demandent des cadeaux ou toute chose de valeur en contrepartie d'un échange commercial à un fournisseur ou une tierce partie.

Si vous ne savez pas s'il est approprié d'accepter un cadeau, veuillez demander conseil auprès de votre responsable, du directeur de l'éthique de votre unité commerciale, ou d'un avocat d'Emerson. Dans le cas où le refus d'un cadeau serait impoli d'un point de vue culturel et que le cadeau en question a une valeur importante, discutez de la situation avec votre responsable ou le directeur de l'éthique de votre unité commerciale. Ces derniers pourront vous aider à déterminer la meilleure façon de vous protéger et de protéger la société afin d'éviter de donner l'impression d'une conduite inappropriée.

**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**

▼

**Conformez-vous toujours
à la loi et aux principes
comptables généralement
reconnus.**

***Honnêteté des rapports
financiers, notamment
des notes de frais***

Nos actionnaires, clients et partenaires commerciaux comptent sur nous pour enregistrer et rapporter des informations financières précises. Nous avons également l'obligation légale de le faire. Ne dénaturez jamais les états financiers ou les performances opérationnelles. Ne saisissez jamais d'informations dans les registres de la société pouvant dissimuler, dénaturer, ou masquer la vraie nature d'une transaction, d'un résultat ou d'un bilan. Ne dénaturez ou ne falsifiez jamais les états financiers pour vous présenter, ou présenter la société, sous un meilleur jour. Conformez-vous toujours à la loi et aux principes comptables généralement reconnus.

Cette règle ne s'applique pas uniquement aux personnes évoluant à un poste financier ou comptable. Nous devons tous faire preuve d'honnêteté en ce qui concerne les états financiers, comme les notes de frais, les fiches de présence ou la documentation des transactions commerciales. La falsification de note de frais, même de petites sommes d'argent, est une fraude et un vol passibles de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement, voire des poursuites en justice. La tentative de joindre à une note de frais des reçus ne reflétant pas l'exactitude et la légitimité de la transaction documentée est également considérée comme une fraude et ne sera tolérée en aucun cas.



**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**



▼

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts peut se produire lorsque vos intérêts personnels interfèrent de quelque manière que ce soit, ou semblent interférer, avec les intérêts d'Emerson, ou lorsqu'ils créent une situation où vous ou une autre personne pourriez tirer un avantage aux dépens d'Emerson. Par exemple, accepter au nom d'Emerson de payer plus que la société ne devrait payer pour acheter des fournitures à une autre société détenue en intégralité ou en partie par vous, un ami ou un proche serait manifestement un conflit d'intérêts.

Emerson interdit à tous ses agents, directeurs et employés de détenir des intérêts personnels, commerciaux ou financiers incompatibles avec leur devoir de loyauté et de responsabilité envers la société.

Si vous ou un membre de votre famille obtenez un avantage ou intérêt financier dans l'immobilier, devenez acquéreurs de droits de brevets, de valeurs mobilières, de possibilités de gains ou tout autre droit ou bien conséquent ou directement lié à votre emploi au sein d'Emerson, vous devez signaler cette situation à la société.

En tant qu'employé d'Emerson, vous ne pouvez pas accepter de poste de directeur ou de conseiller dans une autre entreprise sans avoir obtenu une autorisation préalable du président de votre unité commerciale. Les employés du siège social d'Emerson Electric Co. doivent obtenir l'autorisation du directeur général ou du Comité d'éthique.

**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**



**Il est essentiel
de signaler
tous les conflits
d'intérêts
éventuels pour
vous protéger de
toute impression
de conduite
inappropriée.**

Notre approche des conflits vous protège et protège également Emerson. Il est donc essentiel de signaler tous les conflits d'intérêts éventuels pour vous protéger de toute impression de conduite inappropriée. Vous devez signaler ces situations dès qu'elles se présentent, mais également dans le questionnaire annuel de la société portant sur les conflits d'intérêts.

Emerson exige de ses agents, directeurs et employés qu'ils signalent les situations où leurs intérêts personnels et leur devoir de loyauté envers Emerson convergent, afin de pouvoir prendre des mesures d'ajustement ou mettre des contrôles en place pour éviter tout problème, réel ou perçu. Par exemple, si vous signalez un conflit d'intérêts potentiel dans le cadre d'une sélection de fournisseurs, Emerson peut tout simplement demander à un autre employé de sélectionner le fournisseur afin d'éliminer tout conflit

d'intérêts, réel ou perçu, au cours de la transaction.

Tout manquement à signaler un conflit d'intérêts potentiel constitue une infraction grave aux politiques et règlements de la société. Comme pour d'autres domaines de notre Code de conduite, si vous avez un doute, demandez conseil auprès de votre superviseur ou toute autre personne ou ressource identifiée dans ce manuel.

Collecte d'informations sur la concurrence

Dans le contexte mondial et concurrentiel actuel, nous devons rassembler autant d'informations que possible sur nos concurrents. Toutefois, cette collecte doit être réalisée dans le respect de la loi et sans enfreindre, directement ou indirectement, nos obligations contractuelles. La collecte d'informations disponibles au

Politiques et recommandations spécifiques d'Emerson



grand public est toujours autorisée, néanmoins, l'obtention d'informations confidentielles en communiquant directement avec la concurrence ne l'est pas.

L'obtention d'informations auprès d'anciens employés de la concurrence est autorisée, cependant ces informations ne doivent pas inclure de secrets commerciaux ou toute autre information protégée par des accords de confidentialité ou par la loi. Avant de chercher des informations qui pourraient éventuellement appartenir à ces catégories interdites, veuillez demander conseil auprès de votre superviseur ou toute autre personne ou ressource identifiée dans le présent Code de conduite.

Traitement équitable

Tous les employés, agents et directeurs d'Emerson doivent

traiter équitablement les clients, fournisseurs, concurrents et employés d'Emerson, et ne doivent pas profiter indument d'une autre personne par la manipulation, dissimulation, mauvaise utilisation d'informations confidentielles, détournement de faits matériels ou toute autre pratique non équitable.

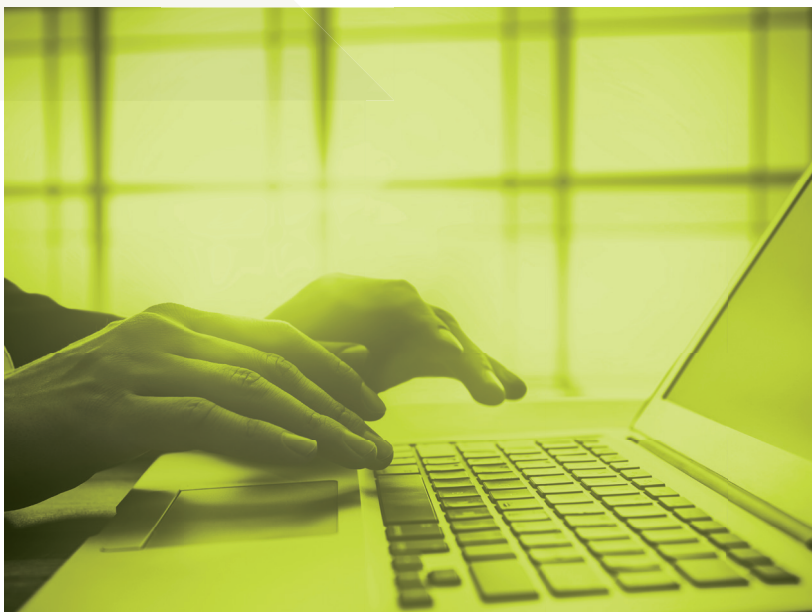
Antitrust ou non-concurrence

Les lois antitrust, également connues sous le nom de lois de non-concurrence, peuvent imposer des sanctions pour les comportements anticoncurrentiels, tels que la fixation de prix avec la concurrence, le truquage d'offres, la répartition des régions commerciales, ou le partage de certaines informations. Les employés susceptibles d'interagir avec la concurrence recevront régulièrement



des formations plus approfondies dans ce domaine. Si une situation impliquant un concurrent ou une situation concernant le prix de nos produits vous pose problème, demandez un avis juridique avant de continuer.

Politiques et recommandations spécifiques d'Emerson



Opérations boursières avec des informations privilégiées

Il est interdit d'acheter ou de vendre les actions ou autres valeurs mobilières d'une entreprise tout en étant en possession

d'informations privilégiées non publiques concernant cette même entreprise. Ce principe s'applique à Emerson et toute autre entreprise cotée en bourse et inclut les opérations réalisées par des personnes avec qui vous avez partagé ces informations privilégiées. Parmi quelques exemples d'informations privilégiées, nous retrouvons notamment les informations concernant les acquisitions ou les désinvestissements, les données financières diverses, les changements de personnes clés à la direction, les contentieux majeurs, les gros contrats ou les enquêtes menées par l'administration gouvernementale. Si vous détenez des informations privilégiées et réalisez une opération boursière, les autorités légales estimeront que cette opération est directement

liée à l'obtention d'informations privilégiées. Les autorités légales disposent de techniques sophistiquées permettant d'identifier les personnes réalisant des opérations boursières avec des informations privilégiées. Les peines infligées peuvent aller jusqu'à l'emprisonnement. Si vous avez un doute, ne réalisez pas d'opérations boursières.

Conformité aux lois du commerce international

La conformité commerciale est l'un des domaines les plus techniques et complexes de la conformité juridique d'Emerson. Pour simplifier, conformité commerciale signifie le respect des règles de l'administration gouvernementale dans le cadre de l'expédition, de la transmission ou de la mise sur le marché de

**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**



**L'expédition
de produits
dans certains
pays peut
être illégale.**

marchandises, technologies, logiciels ou services (« articles ») d'un pays à l'autre. Vous devez savoir si les articles avec lesquels vous travaillez sont contrôlés, et le cas échéant, si vous êtes autorisé à les expédier, les transmettre ou les « partager » avec une autre partie. Le partage ou l'expédition d'articles contrôlés avec des personnes de certaines nationalités ou vers certains pays peut nécessiter une licence spécifique ou peut être totalement interdit, tout comme l'expédition de produits vers certains pays peut s'avérer illégale.

Un directeur de la conformité commerciale est présent dans chaque unité commerciale d'Emerson. Chaque site de travail doit avoir un coordinateur de conformité commerciale formé dans ce domaine juridique. Veillez à bien connaître les règles applicables aux articles avec lesquels vous travaillez, respectez rigoureusement ces règles à tout moment et, comme pour d'autres domaines de notre programme d'éthique et de conformité, en cas de

doute demandez conseil auprès de votre responsable ou de toute autre personne ou ressource identifiée dans ce manuel.

Les sanctions et les embargos imposés par les gouvernements sont des problèmes commerciaux que nous rencontrons parfois pendant nos activités. Certaines lois en vigueur exigent que nous respections les sanctions et les embargos, tandis que d'autres nous interdisent d'y participer. Toutes les transactions impliquant un pays sous sanction ou sous embargo doivent être étudiées et approuvées par votre responsable de la conformité commerciale. Vous devez également demander un avis juridique au besoin.

Conformité aux lois en matière d'immigration

Emerson exige une conformité stricte à toutes les lois en matière d'immigration, sans aucune exception. Il est interdit aux employés de voyager et de travailler avec un visa ou permis

Politiques et recommandations spécifiques d'Emerson



N'oubliez jamais qu'un courriel est un document professionnel.

de travail inadapté. Renseigner de fausses informations sur un document administratif est un délit passible de sanctions pénales et d'un refus de délivrance de visas et de permis de travail par la suite.

Les lois en matière d'immigration peuvent être compliquées. Afin de vous protéger et de protéger la société, assurez-vous de demander des conseils juridiques auprès d'un spécialiste de l'immigration pour savoir comment respecter dans leur intégralité les lois applicables à votre situation.

Utilisation des messages électroniques

Chaque unité commerciale d'Emerson applique sa propre politique en matière d'utilisation des courriels, mais quelques recommandations et principes généraux sont applicables à l'ensemble de la société. Tout d'abord, Emerson vous fournit un système de messagerie électronique à des fins professionnelles et non personnelles. Certaines unités commerciales peuvent autoriser l'utilisation de la messagerie électronique à des fins personnelles, alors que d'autres ne le font pas. Toutefois, nos systèmes informatiques, notamment la messagerie électronique, sont destinés à des communications professionnelles.

N'oubliez jamais qu'un courriel est un document professionnel. N'envoyez jamais un courriel qui pourrait vous mettre dans l'embarras, ou embarrasser la société s'il devenait public. Ne vous disputez pas par

courriels interposés. Le règlement des conflits par téléphone ou en personne reste la meilleure façon de résoudre les différends. Pour finir, n'envoyez jamais un courriel sous le coup de la colère car cela reflète un manque de professionnalisme de votre part et aussi de la part d'Emerson.

Sécurité informatique

Comme pour d'autres grandes entreprises, de nombreux groupes criminels (voire des agences de renseignements soutenues par des gouvernements) tentent de pénétrer dans les systèmes informatiques d'Emerson plusieurs milliers de fois par jour. Souvent, ces attaques sont réalisées sous la forme de tentatives de « hameçonnage » par courriel. En tant qu'employé d'Emerson, vous devez faire preuve de la plus grande prudence lorsque vous ouvrez un courriel, cliquez sur des liens ou des documents joints à des courriels ou lorsque vous fournissez des informations en réponse à des

Politiques et recommandations spécifiques d'Emerson

courriels. Étudiez toujours l'adresse complète de l'expéditeur et évaluez le style et l'apparence générale du courriel. Ne cliquez pas sur des liens intégrés dans des courriels suspects. Veuillez transférer tout courriel suspect en pièce jointe à phishing@emerson.com.

Les systèmes informatiques d'Emerson sont exposés à des risques sécuritaires supplémentaires par le téléchargement de logiciels non autorisés et/ou de contenus illégaux sur des sites Internet, comme des sites pornographiques ou de paris en ligne, ou en visionnant de tels contenus sur un dispositif Emerson. Ces activités sont interdites par la politique relative aux médias électroniques d'Emerson. Elles sont généralement détectées par les systèmes de sécurité informatique d'Emerson et entraîneront des mesures disciplinaires et un signalement aux forces de l'ordre locales pour donner lieu à des poursuites judiciaires lorsque cela est possible ou requis par la législation locale.

Confidentialité et protection des données

Il est essentiel pour nos activités de protéger les informations personnelles de nos employés et de nos clients, ainsi que de nous conformer à toutes les lois sur la confidentialité et la protection des données dans toutes les juridictions où nous menons des affaires. Emerson applique des mesures de sécurité informatique rigoureuses et n'utilise pas les données de ses employés et de ses clients à des fins inappropriées. Les employés ayant accès aux données personnelles doivent adhérer aux politiques de protection des données et de sécurité informatique d'Emerson, aux règles de confidentialité et aux exigences légales.



**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**

**Les employés ne
sont pas autorisés
à s'approprier
ou à divulguer
la propriété
intellectuelle
d'Emerson sans
autorisation.**

▼

Confidentialité et propriété intellectuelle

Les employés, agents et directeurs d'Emerson doivent assurer la confidentialité de l'ensemble des informations qui leur sont confiées par Emerson, ses clients ou partenaires commerciaux, sauf lorsque leur divulgation est autorisée ou exigée par la loi. Par informations confidentielles on entend toutes les informations non publiques pouvant être exploitées par la concurrence ou pouvant porter préjudice à la société ou ses clients si elles venaient à être divulguées.

Emerson protège sa propriété intellectuelle avec des brevets, des droits d'auteur, des secrets commerciaux et des accords de confidentialité contractuels. Les employés ne sont pas autorisés à s'approprier ou à divulguer la propriété intellectuelle d'Emerson sans autorisation. De même, vous ne devez jamais vous approprier ou utiliser la propriété intellectuelle d'une autre entreprise en violation de la loi ou de toute protection contractuelle. Emerson n'autorise pas le vol de sa propriété intellectuelle et n'utilisera pas volontairement la propriété intellectuelle d'une autre entreprise en violation de la loi.

Protection et utilisation adéquate des actifs de la société

Tous les agents, directeurs et employés d'Emerson ont la responsabilité de veiller à la bonne utilisation des actifs de la société et de les protéger contre la perte, le vol et toute mauvaise utilisation. L'ensemble des actifs de la société doit être utilisé à des fins commerciales légitimes uniquement. Ces actifs ne peuvent en aucun cas être vendus, prêtés, donnés ou éliminés sans autorisation formelle.

Politiques et recommandations spécifiques d'Emerson



S'exprimer au nom d'Emerson

Dans le cadre de nos efforts continus visant à renforcer et à protéger la

réputation d'Emerson, il est essentiel que la communication de notre société avec le grand public soit claire et cohérente. Ainsi, seules quelques personnes autorisées ont été désignées pour s'exprimer en externe au nom d'Emerson. Cela comprend notamment les publications de commentaires ou de contenus sur des sujets liés à la société sur des comptes personnels sur des plateformes de réseaux sociaux (p. ex. Twitter, LinkedIn, Facebook, YouTube, WeChat, etc.), quels que soient les paramètres de confidentialité

de ces comptes, ainsi que la publication de commentaires/contenus sur des forums en ligne, sites Internet, blogs, etc.

Le partage de contenus publics sur des comptes de réseaux sociaux (p. ex. Twitter, Facebook, LinkedIn, YouTube, WeChat, etc.) et de plateformes numériques (e.g., Emerson.com) gérés par la société est autorisé et encouragé. La formation et l'inscription ne sont pas requises si vous utilisez des sites de réseaux sociaux non publics à des fins de communication interne et de collaboration entre collègues (p. ex. Yammer, SharePoint, etc.). Pour en savoir plus sur nos politiques relatives à l'utilisation des réseaux sociaux et numériques par les employés, veuillez contacter le service de marketing ou le service des ressources humaines de votre unité commerciale.

**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**



Nous exigeons de nos employés un profond respect de l'environnement dans le cadre de leurs activités à chaque fois que cela est possible.

Sécurité et santé

La protection de la sécurité et de la santé des employés est une valeur fondamentale d'Emerson qui va au-delà du simple respect des lois et réglementations. Nos unités commerciales doivent mettre en œuvre des programmes de sécurité et de santé incluant la sécurité des machines physiques, la sécurité des comportements et des procédures, des formations, des audits, des mesures correctives, l'élaboration de rapports et des récompenses. Nos politiques interdisent tout travail dans des conditions non sécuritaires ou de manière dangereuse. Si vous avez des inquiétudes ou des suggestions liées à la sécurité, dites-le.

Protection de l'environnement

Au sein de nos unités commerciales, la mission fondamentale d'Emerson consiste à offrir des solutions qui permettent à nos clients d'exercer leurs activités avec une efficacité et des performances optimales. Nous aidons nos clients à maximiser la fiabilité, réduire les coûts énergétiques, automatiser les procédés et éviter des problèmes opérationnels imprévus. Ce n'est pas par hasard si tous ces aspects sont également bénéfiques pour l'environnement. L'efficacité énergétique et la réduction du gaspillage signifient que les biens dont la société a besoin sont produits avec un impact moindre sur l'environnement et moins de ressources naturelles. Ces facteurs d'efficacité ont un impact positif sur les affaires et permettent aussi à nos clients d'améliorer leur gestion environnementale.

Nous nous engageons également à respecter toutes les législations et réglementations environnementales en vigueur dans les pays où nous opérons. Nous cherchons aussi à réduire la consommation énergétique et les émissions de carbone de nos usines. Nous exigeons de nos employés un profond respect de l'environnement dans le cadre de leurs activités à chaque fois que cela est possible.

Discrimination et harcèlement

Emerson interdit toute discrimination ou tout harcèlement sur la base de la race, couleur, religion, sexe, identité de genre, orientation sexuelle, âge, invalidité, origine nationale ou tout autre facteur illégal. Aucune forme de harcèlement, intimidation ou comportement abusif ne sera tolérée. Si vous pensez être victime ou si vous estimez qu'une autre personne est

**Politiques et
recommandations
spécifiques
d'Emerson**

Les effectifs d'Emerson dans le monde sont d'origines diverses, mais nous cherchons continuellement à élargir l'étendue de cette diversité.

*Diversité et égalité
des chances*

victime de discrimination ou harcèlement, veuillez demander de l'aide auprès de votre représentant des ressources humaines, du directeur de l'éthique de votre unité commerciale ou par le biais du portail Internet ou de la ligne d'assistance du programme d'éthique d'Emerson.

Les décisions de recrutement doivent être fondées sur les besoins de la société, les exigences du poste et les qualifications de la personne. Les effectifs d'Emerson dans le monde sont d'origines diverses, mais nous cherchons continuellement à élargir l'étendue de cette diversité.

Nous avons besoin de votre aide pour diversifier les profils de nos candidats, être ouverts et accueillir différents points de vue, caractéristiques et origines, et pour faire de la place à ces différences si nécessaire.



**Comment
signaler une
inquiétude ou
un soupçon
d'infraction
éthique ?**



- > Contactez votre superviseur/responsable local ou le directeur de l'éthique de votre unité commerciale
- > Vous pouvez également vous rendre sur le site Ethics Reporting (Signalement de faits non éthiques) d'Emerson pour effectuer un signalement : <http://www.emersoncompliance.com>
- > Vous avez aussi la possibilité d'appeler la ligne d'assistance éthique :

Aux États-Unis/Canada	800-893-2525 (appel gratuit)
En Europe	001-770-776-5640
En Chine	400-12-00955 (appel gratuit)
Dans les autres pays	770-582-5243

Vous avez la possibilité de contacter le site Ethics Reporting (Signalement de faits non éthiques) d'Emerson ou d'appeler la ligne d'assistance éthique de manière anonyme, si tel est votre choix. Il n'y aura pas de représailles contre un employé suite au signalement d'inquiétudes ou de soupçons d'infractions.

Les personnes ne parlant pas anglais devront patienter le temps qu'un interprète se joigne à l'appel. Tous les signalements/appels seront réceptionnés par une entreprise indépendante et leurs rapports seront transmis pour enquête et réponse au siège social d'Emerson à St Louis, Missouri, États-Unis. Les appels relatifs à la comptabilité ou aux contrôles comptables internes ou au sujet d'audits seront étudiés par la Commission d'audit du Conseil d'administration d'Emerson.

Toutes les données personnelles fournies pendant la procédure afférente à la ligne d'assistance éthique pourront être transmises au siège social d'Emerson aux États-Unis. Toute personne identifiée dans le cadre de la ligne d'assistance éthique dispose d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données personnelles la concernant. Pour ce faire, elle doit contacter son directeur de l'éthique ou son service des ressources humaines.

La procédure afférente à la ligne d'assistance éthique d'Emerson applicable dans les pays membres de l'Union européenne est conforme aux principes de la Directive 95/46/CE du Parlement européen et du Conseil du 24 octobre 1995 et de l'Avis 1/2006 relatif à l'application des règles de l'UE en matière de protection des données dans les dispositifs d'alerte internes.